

## **Motion sur la dotation horaire globale (DHG) Conseil d'administration du lundi 8 février 2021.**

Cette motion est présentée afin de faire savoir le mécontentement et l'inquiétude de l'équipe enseignante du collège Saint-Exupéry de Vélizy-Villacoublay face au chiffrage de la DHG, ainsi que pour nuancer le vote portant sur la répartition des moyens qui nous sont alloués pour la rentrée 2021.

Nous tenons à reconnaître et souligner que la direction de notre établissement, à savoir Mme Alves et Mme Gérard, a fait au mieux avec le peu de moyens à leur disposition.

Les élus au Conseil d'Administration du collège, réunis le 8 février 2021, contestent toutefois les moyens alloués par les services de l'Inspection Académique pour la rentrée 2021, qui sont bien trop bas, jusqu'à en devenir insuffisants.

À la prochaine rentrée en effet, les moyens horaires alloués à notre établissement sont en baisse de façon significative : pour illustration, avec le même nombre de classe en 2019, notre établissement avait reçu une DHG de 670 h - soit **10 heures** de plus que cette année.

Nous pouvons comprendre que la disparition d'une classe explique cette évolution mais nous constatons aussi que les répercussions subies ne se limitent pas à cette unique disparition car elles impactent toutes les autres classes de l'établissement.

La faiblesse de la dotation conduit en effet :

- à l'augmentation des effectifs par classe : nous nous opposons aux classes surchargées que suppose l'actuel chiffrage de la DHG, qui nous impose d'avoir 30 élèves par classe de 6<sup>o</sup>, environ 28 élèves par classe de 5<sup>o</sup>, 30 élèves par classe de 4<sup>o</sup> et environ 28 élèves par classe de 3<sup>o</sup> et ce, sans compter la présence des AVS qui augmente encore le taux d'occupation des classes, de surcroît dans le contexte sanitaire que nous connaissons. Nous ne mentionnons même pas les nouveaux élèves qui pourraient s'inscrire !
- au réaménagement des dédoublements ainsi qu'à des choix qui privilégient un niveau à un autre pour ce dispositif : ce ne sont pas les dédoublements (qui sont parfois revus à la baisse pour passer d'heures-hebdomadaires à heures-quinzaines et qui soulignent une inégalité en fonction des matières – 4 niveaux dédoublés en maths, 3 en français, 2 en anglais, SVT et Physique, aucun en Histoire-Géo, espagnol et allemand) qui permettront de mener un réel accompagnement personnalisé de tous les élèves, certains niveaux ayant dû être omis de ce processus... et que dire de la difficulté de préparer des 3<sup>o</sup> au Diplôme National du Brevet des collèges et à l'obtention du niveau A2 en langues dans des classes surchargées ?

Si le Ministère augmente les dotations en HSA (heures supplémentaires année), il rend la répartition problématique voire impossible et conduit dans notre cas à une potentielle mesure de carte scolaire ainsi qu'à des compléments de service. En effet, l'actuelle DHG et sa répartition impliquent la suppression d'un poste en Anglais ainsi qu'un recours accru aux heures supplémentaires et à des BMP. Trois conséquences majeures en découlent :

- cela participe grandement à réduire l'offre de formation que nous pouvions offrir à nos élèves ;
- cela nuit à la stabilité des équipes et de leur travail – points censés être des principes fondamentaux de l'éducation ;
- enfin cela contribue à un épuisement des professeurs et des équipes en place.

Le service public d'éducation doit continuer à assurer à tous les jeunes des conditions d'études permettant à chacun de réussir dans le cadre de l'école, sans oublier les élèves en difficulté et de surcroît après une période de confinement qui a nui à beaucoup d'apprentissages, qu'ils soient

généraux (compétences transversales) ou spécifiques (travaux dirigés, manipulation, expériences à réaliser).

L'enveloppe globale nous semble par conséquent insuffisante pour préparer sereinement la rentrée 2021 et c'est dans l'intérêt de nos élèves que nous demandons que de nouvelles heures poste soient affectées à notre établissement afin de permettre son fonctionnement dans des conditions permettant la réussite de tous, par le maintien des projets de soutien et par l'ouverture de divisions supplémentaires afin de ne pas excéder 26 élèves par classe, tous niveaux confondus.